

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire

7 décembre 2021

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue ce **7^e jour du mois de décembre 2021, à 19 h 15**, à laquelle sont présents les Conseillers suivants: Guy Whissell, siège #1; Stéphane Drouin, siège #2; Johanne Larocque, siège #3; Maryse Cloutier, siège #4; François Gauthier, siège #5; Andrée-Anne Bock, siège #6; formant quorum sous la présidence de la Mairesse Myriam Cabana;

Madame Chantal Delisle, Directrice générale et Greffière-trésorière, est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée;

Madame la Mairesse soumet l'ordre du jour et demande aux Conseillers si elle est exemptée de sa lecture et ils acceptent.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour**
- 3. Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI)**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de l'assemblée**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La mairesse mentionne que tel que requis par l'article 956 du Code municipal, l'avis public a été donné au moins 8 jours avant la séance où le PTI doit être adopté.

Elle demande également aux élus si elle est exemptée de la lecture de l'ordre du jour puisqu'ils l'ont tous reçu au moins 48 heures avant la présente séance et ces derniers acceptent.

1. Ouverture de l'assemblée

2021-12-07#01ex

Il est proposé par François Gauthier,
Appuyé par Stéphane Drouin,

ET RÉSOLU que l'assemblée soit déclarée ouverte;

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'Ordre du jour

2021-12-07#02ex

Il est proposé par Maryse Cloutier,
Appuyé par Guy Whissell,

ET RÉSOLU que l'Ordre du jour soit accepté tel quel;

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI)

2021-12-07#03ex

CONSIDÉRANT que les élus ont reçu une copie du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024;

Il est proposé par Stéphane Drouin,
Appuyé par François Gauthier

QUE le Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2022-2023-2024 soit adopté tel quel;

Adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

Il n'y a eu aucune question du public.

Certificat de la Directrice générale et Greffière-trésorière

Je soussignée, Chantal Delisle, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.

(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle
Directrice générale et Greffière-trésorière

5. Levée de l'assemblée

2021-12-07#04ex

Il est proposé par Maryse Cloutier,
Appuyé par Johanne Larocque,

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 19 h 23

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Myriam Cabana
Myriam Cabana, mairesse

(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle, Directrice générale et
Greffière-trésorière

COPIE CONFORME

Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

| Description | 2022 | 2023 | 2024 | Total | Financement |
|---|---------------------|-------------------|-------------------|---------------------|-----------------------------|
| Camion de déneigement | 300 000 \$ | | | 300 000 \$ | Règlement d'emprunt |
| Mise à niveau de l'eau | 25 000 \$ | 25 000 \$ | | 50 000 \$ | TECQ 2019-2023 |
| Réfection rang Thomas | 1 800 000 \$ | 500 000 \$ | 500 000 \$ | 2 800 000 \$ | PAVL & règlement d'emprunt |
| Rang Sainte-Augustine (à partir de la route 323) | 125 000 \$ | 125 000 \$ | | 250 000 \$ | TECQ 2019-2023 |
| Rénovation de l'école | 15 000 \$ | 25 000 \$ | 50 000 \$ | 90 000 \$ | Fonds général et/ou emprunt |
| Toit sur la patinoire | 200 000 \$ | 227 000 \$ | | 427 000 \$ | TECQ 2019-2023 |
| Écocentre & matières compostables | 10 000 \$ | 15 000 \$ | 25 000 \$ | 50 000 \$ | Fonds général et/ou emprunt |
| Amélioration des locaux administratifs | | 10 000 \$ | 10 000 \$ | 20 000 \$ | Fonds général et/ou emprunt |
| Incendie | 13 000 \$ | 13 000 \$ | 13 000 \$ | 39 000 \$ | Fonds général |
| Équipements de loisirs | 10 000 \$ | 10 000 \$ | 10 000 \$ | 30 000 \$ | À déterminer |
| | 2 498 000 \$ | 950 000 \$ | 608 000 \$ | 4 056 000 \$ | |

DOCUMENT RECONNU VÉRITABLE ET ANNEXÉ AU PROCES-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2021, AU POINT #3

(Signé) Chantal Delisle
(Signé) Myriam Cabana

COPIE CONFORME

